

Montauban, le 19 MARS 2015

Direction de la Voirie et de l'Aménagement

Service des Routes

Tél. 05.67.05.51.73

Fax 05.63.63.01.84

EB.FH n° 2015 - 290

S:\Jostiane\COURRIER MARIE SAVARY - CREATION LIAISON CYCLABLE.odt

Le Président du Conseil Général

à

Monsieur Julien SAVARY

Président de l'Association Deux Pieds

Deux Roues

Délégation régionale de l'Association

Française des Véloroutes et Voies

Vertes

5 Avenue F. Collignon

31200 - TOULOUSE

Objet : Demande de création d'une liaison cyclable et sécurisée entre la Vélovoie Verte des Deux Mers et les agglomérations de Dieupentale et Verdun sur Garonne et d'une liaison piétons-cycles avec la gare de Dieupentale

Réfer : Votre courrier du 26 février 2015

Monsieur le Président,

Par courrier ci-dessus référencé, vous mettez en exergue l'aménagement de la Vélovoie Verte des Deux Mers en bordure du canal latéral à la Garonne, projet porté et réalisé par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Vous souhaitez que soit jalonné un itinéraire cyclable entre Dieupentale et Verdun sur Garonne qui emprunte des routes à faible circulation et que la section entre la gare de Dieupentale et la Vélovoie Verte des Deux Mers en bordure de la route départementale 6 soit sécurisée.

Je donne des instructions à mes services pour étudier la faisabilité de ces deux projets.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'avancement de ces études.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Jean-Michel BAYLET